

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Michel Leclerc, *La Science politique au Québec*, Montréal, L'Hexagone 1982, 295 p.

par André-J. Bélanger

Politique, n° 4, 1983, p. 188-196.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/041012ar>

DOI: 10.7202/041012ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Michel Leclerc, *La Science politique au Québec*, Montréal, L'Hexagone 1982, 295 p.

Voici un ouvrage sur la science politique comme phénomène d'institutionnalisation. Au cas où le titre pourrait prêter à méprise, le sous-titre est bien là pour préciser son intention: « Essai sur le développement institutionnel 1920-1980 ». Il ne s'agit par conséquent ni d'un « who's who » de la discipline, ni encore d'une appréciation du discours politologique à proprement parler. Il va de soi que, tout contenant affectant son contenu, le véhicule institutionnel n'est pas sans influencer son

message et vice versa. Néanmoins, le livre doit être jugé exclusivement en fonction de son observation socio-politique. Que tous les protagonistes de l'événement ne partagent pas l'intégralité de la lecture qu'en fait Leclerc relève de l'inévitable: il y en aura toujours pour estimer ne point s'y reconnaître.

L'analyse se fonde sur trois hypothèses clairement posées. Pour ma part, j'aime bien ces contrats par lesquels un auteur s'engage auprès de son lecteur. Ils permettent à celui-ci d'évaluer le questionnement et d'établir en fin de lecture s'il a été floué ou non.

Le premier chapitre sert naturellement à mettre en place la problématique. Déjà publiée sous forme de note de recherche, elle n'offre pas la même limpidité que l'on retrouve dans le reste de l'exposé. Inspiré largement de Bourdieu dont on retrouve en cours de route et le ton et le vocabulaire, cette démarche aurait gagné à être exploitée davantage, serait-ce au détriment d'autres considérations. Parfois la présentation verse dans ce que Bourdieu appelle l'architectonie (dont il n'est d'ailleurs pas toujours lui-même exempt); l'appareil explicatif multiplie ses référents sans nécessairement ajouter à l'économie de l'ensemble.

Trois hypothèses donc qui donnent lieu à trois chapitres aussi distincts. L'aspect un peu scolaire des débuts s'estompe alors au profit d'une écriture plus personnelle et mieux intégrée.

La première hypothèse porte sur la période dite de pré-institutionnalisation, à savoir de 1920 à 1954. À ce stade, Leclerc propose que la science politique québécoise, encore informe dans sa spécificité, a été soumise à des interventions extérieures de type politique et religieux. C'est pour lui l'occasion de reprendre l'exposé des jalons qui ont marqué la création de l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, et celle de l'École des sciences sociales de l'Université Laval. Le fondateur de la première, Édouard Montpetit, est présenté comme ayant su lui épargner les affres d'une naissance

difficile, alors que son homologue de Laval, le père Lévesque, aurait eu à se colleter aux deux pouvoirs du temps: le religieux et le politique. Il y a là ample matière à discussion et à interprétation. L'École des sciences sociales de Laval bientôt transformée en faculté ouvre, dès les années 40, des avenues autrement plus ambitieuses que celle de l'Université de Montréal. Elle opère un renversement de taille en recrutant des professeurs laïcs à plein temps, formés, pour un bon nombre, à l'école libérale américaine. Il n'y a rien d'étonnant que certains pouvoirs cléricaux s'en soient inquiétés. L'opposition de Duplessis prendra forme plus tard alors que le corps laïc se sera déjà un peu imposé.

Dans ce chapitre, l'auteur ne retient que l'opposition externe à l'émancipation de la discipline. Le lecteur distrait pourrait être conduit à croire qu'on est toujours, à l'époque, en plein duplessisme endémique. Or le virage de 1943 à l'Université Laval, c'est-à-dire l'année de la transformation de son école en Faculté, correspond à des conditions sociales, économiques et politiques passées sous silence par l'auteur. On est en pleine guerre, pour sûr; et des changements profonds s'opèrent dans les mentalités. L'industrialisation se fait massive et impérative; le Québec rural à l'ombre de son clocher est en régression. Et, finalement, Duplessis n'est pas au pouvoir, mais un gouvernement, celui d'Adélard Godbout, que l'histoire « nationaleuse » a fort décrié, oubliant qu'il fut aussi décrié par le clergé pour avoir introduit rien de moins que le vote des femmes (à cet égard, nous précé-
dions la France impie) et l'instruction obligatoire.

La question demeure encore presque entière. Pourquoi Laval engage-t-elle cette opération plutôt que Montréal qui, en apparence, semble avantagée? L'archevêque de Montréal, Mgr Charbonneau, s'y serait montré favorable, alors que le Cardinal Villeneuve à Québec était moins gagné à cette idée. Les conditions économiques et sociales y auraient probablement été plus favorables.

Tout ce volet de l'ouvrage reprend le processus de sécularisation de l'Université. Ce n'est peut-être pas à cette étape qu'il se révèle le plus original. Assez longue, cette préhistoire nous conduit à la page 95 avant qu'il soit vraiment question de la science politique se faisant.

La seconde hypothèse pose tout le problème de l'institutionnalisation de la discipline (1954-1980). Nous sommes alors au cœur de l'exposé. C'est un chapitre critique. Il couvre près d'une centaine de pages mais aurait pu faire l'objet d'un livre entier. Leclerc tente de démontrer, à cette occasion, que des facteurs externes axés sur une planification bureaucratique de l'Université soumettent la discipline à des normes économiques de productivité et d'efficacité tout en préservant, soutient Leclerc, l'autonomie intellectuelle des politicologues.

L'année 1954 marque la fondation du premier département de science politique. Et conformément à la percée déjà opérée au cours de la décennie précédente, il était normal ou attendu que ce fut à Laval. L'Université de Montréal emboîte le pas quatre ans après, c'est-à-dire en 58. Pour Leclerc, l'initiative de cette dernière se situe dans la mouvance d'une tentative de « neutralisation axiologique » de la discipline, orientation qui sera rompue par la stratégie de subversion de l'UQAM à la fin des années 60.

L'analyse demeure souvent tributaire des sources dont l'auteur dispose. Les débuts du département de science politique de Laval sont assez bien servis dans la mesure où cette institution a beaucoup raconté ses origines. La portion congrue revient à l'Université de Montréal; l'étude se contente, pour une bonne part, des propos et interprétations du Doyen Garigue. C'était prendre un bien grand risque. La connaissance de l'UQAM apparaît plus profonde dans la mesure où, semble-t-il, les données et l'information ont été plus accessibles.

L'auteur ne mentionne, par exemple, qu'au passage la création de concentrations (analyse politique, relations internationales et administration publique) sans saisir la signification qu'à prise cette décision à Laval d'instituer, vers 1966, un baccalauréat qui en consacrait l'existence. Modèle de formation intellectuelle à trois domaines étanches, il a été fidèlement reproduit, par la suite, dans tous les autres départements francophones au Canada. Cette politique d'institutionnalisation de sous-disciplines a eu de fortes répercussions par la suite, et représente une orientation homogène qui sera adoptée par l'UQAM au moment de sa création. Avec le temps, il va sans dire que cette vision fragmentée des domaines de spécialisation a dû s'assouplir mais non sans laisser une trace importante. C'est d'ailleurs en fonction de ces trois domaines que Leclerc évalue le caractère équilibré ou non des enseignements dispensés dans chacune des universités (p. 171 et suivantes).

Par ailleurs, certaines comparaisons semblent peu fondées. Le tableau XII (p. 150) est censé rendre compte de l'origine disciplinaire des professeurs de science politique dans les trois universités québécoises (Laval, U de M et UQAM) en 1969. Il s'agit bien, d'après le texte, des études terminales. Or, pour avoir consulté les mêmes sources, je ne vois pas comment l'auteur arrive à la conclusion que seuls 3 sur 11 professeurs à l'Université de Montréal étaient de formation politologique ou encore qu'à Laval il y en eut 3 d'origine philosophique ou théologique...

Une première lecture de ce chapitre comme du livre dans son ensemble peut laisser croire à une espèce de « grandeur et illustration » du Département de science politique de l'UQAM. Son apparition sur la carte universitaire prend parfois l'allure d'un dépassement historique. L'évolution de la discipline au Québec apparaît à la manière d'une séquence de stades ou de modes de production intellectuelle (traditionnel, libéral...) dont

l'UQAM serait en quelque sorte l'aboutissement. La position dissidente des politologues de l'UQAM est considérée comme une transposition, au niveau symbolique, des luttes de classes qui se livrent dans la pratique sociale (p. 230). À y regarder de plus près, on se rend néanmoins compte d'une certaine volonté de faire la part des choses. Leclerc reconnaît volontiers que le Département de l'UQAM affiche un discours dissident tout en se conformant aux normes institutionnelles de l'Université.

Il a parfois des jugements excessifs. Ainsi le peu d'articles publiés sous la plume de professeurs de l'UQAM dans la *Revue canadienne de science politique* s'expliquerait par une censure inconsciente propre au comité de rédaction de cette revue dominé par des professeurs de Laval. C'est prêter beaucoup d'influence à cet appareil... La raison devrait être plutôt cherchée dans le type de public que veulent rejoindre ces professeurs.

La troisième et dernière hypothèse établit un double rapport de dépendance de la science politique québécoise: la première, structurelle, la seconde, intellectuelle. La dépendance structurelle s'exprime à deux niveaux, c'est à dire externe et interne. D'abord interne par la nécessité sociale d'acquérir un statut de légitimité qui porte les aspirants professeurs à poursuivre leurs études à l'étranger et plus spécialement en France; puis, dépendance externe, par le recours au financement des recherches en provenance d'organismes associés au gouvernement central canadien. La dépendance intellectuelle, vient alors s'ajouter comme facteur de subordination dans le champ même du discours scientifique par les emprunts que font les politologues québécois auprès de l'étranger.

Tout ce chapitre tente d'évaluer le degré d'autonomie dont jouit ou ne jouit pas la discipline au Québec francophone. La transposition de l'affranchissement politique dans le domaine des structures et du corpus politologiques est apparente. Cet affranchissement vise non seulement les rapports de subordina-

tion en termes de recrutement à l'étranger, de formation hors du Québec, de financement par le gouvernement canadien et de référence aux auteurs étrangers, mais également les antécédents universitaires des professeurs, pour autant que ces antécédents révèlent une formation hors du sérail politologique, qu'il s'agisse de sociologie, d'économie, de philosophie, de droit etc. Le désir d'appropriation exclusive est manifeste. Il reste au lecteur le soin de juger si une discipline, surtout en sciences humaines ou sociales, s'évalue à partir de sa faculté d'autoproduction, d'autoreproduction et d'émancipation nationale.

Plusieurs points demanderaient un examen serré. Pour fin d'illustration la méthode suivie pour démontrer l'alignement de la discipline sur la production américaine est captieuse. Elle se sert, à cette fin, des seuls articles publiés dans la *Revue canadienne de science politique*. Instrument fort contestable quand l'auteur lui-même vous rappelle que les professeurs de l'UQAM publient massivement ailleurs. En outre, il y aurait eu lieu d'investiguer les livres; entreprise donc considérable.

Faut-il ajouter que Leclerc confirme, par son discours même, la situation de dépendance aux sources qu'il relève pour la science politique au Québec. Sa problématique posée au chapitre premier s'inspire d'environ 75 auteurs dont plus de la moitié sont américains et dont le tiers est composé d'Européens francophones.

Dans un débordement ou un déplacement vers une science connexe, l'auteur pose sa recherche dans le champ même de la sociologie. Son livre en est bien un de sociologie de la connaissance et plus précisément de sociologie des sciences, comme le reconnaît Leclerc. L'objet de sa recherche, à savoir la science politique québécoise, ne lui confère aucune nature politologique; pas plus d'ailleurs qu'une sociologie de la médecine ou du droit pourrait se revendiquer de ces professions. Sa démarche s'inspire exclusivement de la sociologie. Certains propos ajou-

tent une dimension politique, teintent fort habilement le discours, mais pas davantage. Curieux retournement des choses.

Le texte comporte certaines erreurs comme il nous arrive à tous. Mais certaines auraient pu être évitées. L'auteur s'imagine par exemple que Durkheim a publié *Les Règles de la Méthode sociologique* en 1937 (p. 24 et suivante); il le situe donc bien après Marcel Mauss dont il ne se doute évidemment pas que Durkheim est l'oncle... Il est question de Mgr Maurice Roy au lieu de Mgr Camille Roy (p. 73), erreur non reproduite cependant en note infrapaginale. Un éditeur attentif n'aurait pas laissé passer un membre de phrase comme celui-ci: « Jean-Charles Falardeau revient en 1943 à l'Université de Chicago au même moment que Maurice Lamontagne et Maurice Tremblay qui arrivent de Harvard, que Roger Marier qui rentre de Washington et que Albert Faucher de retour de son « exil » torontois (...) » (p. 82).

Il est dommage que, pour des raisons nationales, politiques ou géographiques, l'ouvrage n'ait point retenu l'apport de l'Université d'Ottawa. N'est-ce pas André Vachet qui, à titre de Président de la Société québécoise de science politique (il est vrai qu'à l'époque, elle était « canadienne ») a représenté la discipline institutionnalisée au Congrès international de science politique tenu à Montréal en 1973?

Ceci dit, l'ensemble de l'analyse suit un cours très logique et le développement des trois thèses s'emboîte de façon systématique. Bon nombre de considérations sont susceptibles de soulever certains doutes tout en attisant la discussion, aspect fécond d'un exposé qui ne laisse pas le lecteur indifférent.

Plusieurs y reconnaîtront la facture d'origine: il s'agit, bien sûr, d'un mémoire de maîtrise; lapsus ou non, une petite phrase en conclusion le confirme. Heureuse initiative que de publier un mémoire, pratique que l'on devrait encourager plus souvent. Dommage que les organismes subventionnaires y soient

presque hostiles. La discipline se fait, s'exprime et s'expose dès le discours des premières armes; et pour des coups d'essai veulent parfois des coups de maîtres.

André-J. Bélanger
Université de Montréal